

# PARLEMENT EUROPÉEN

COMMISSION DES RELATIONS ECONOMIQUES EXTERIEURES

DELEGATION POUR LES RELATIONS AVEC LE CONGRES DES ETATS-UNIS

## Note d'information

Les membres trouveront ci-joint une note sur les relations entre le Parlement européen et le Congrès des Etats-Unis établie par le secrétariat des délégations interparlementaires.

DIRECTION GENERALE DES COMMISSIONS  
ET DELEGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

---

13 septembre 1979

1

.

1

.

## Introduction

Les relations parlementaires résultent pour une large part :

- d'accords formellement conclus entre la Communauté européenne et le ou les pays intéressés ; ou
- de résolutions du Parlement européen.

Des visites appropriées ont parfois lieu à la suite d'un simple échange de lettres.

Les délégations chargées des contacts interparlementaires sont composées de membres issus de tous les groupes politiques et reflètent dans la mesure du possible l'équilibre politique existant au sein du Parlement ainsi que les intérêts de la (ou des) commission(s) parlementaire(s) intéressée(s). Outre les contacts pris par le Président (en vertu de l'article 53), diverses réunions ont maintenant lieu, les unes plus régulièrement que d'autres, entre les diverses délégations. Après établissement des premiers contacts et adoption par le Parlement européen des premières résolutions en ce sens, des rencontres ont lieu à intervalles réguliers avec la délégation du Congrès des Etats-Unis.

## Relations entre le Parlement européen et le Congrès des Etats-Unis

Les contacts préliminaires furent établis en janvier 1972 lorsqu'une délégation composée de huit membres de la Chambre des représentants se rendit à Luxembourg et à Bruxelles pour y rencontrer une délégation du Parlement européen présidée par M. Bersani, vice-président. Après s'être rendu à son tour à Washington en mai 1972, le Parlement européen adopta une résolution en ces termes :

"Le Parlement européen, ....

- estime souhaitable que les contacts entretenus entre l'administration des Etats-Unis et la Commission des Communautés européennes soient complétés sur le plan politique par un dialogue au niveau parlementaire entre les membres du Congrès et les membres du Parlement européen ;
- est décidé à poursuivre et à approfondir les relations parlementaires amorcées de commun accord avec le Congrès des Etats-Unis ;
- charge son Président de prendre, en liaison avec les autorités américaines compétentes, toutes mesures utiles en vue d'organiser et de rendre aussi efficaces que possible les futures rencontres de travail qui se tiendraient en principe deux fois par an, alternativement dans la Communauté européenne et aux Etats-Unis." (1)

Après un nouvel échange de visites au début de l'année 1973, le Parlement européen vota, en octobre 1973, une deuxième résolution dans laquelle il soulignait l'importance de contacts parlementaires directs pour les relations entre les Etats-Unis et la CEE et souhaitait une

---

(1)JO n° C 82 du 26.7.1972, p. 6

intensification de ces contacts (1). Après l'adoption de cette résolution, une délégation du Parlement européen se rendit à Washington, dans le courant du même mois. Depuis lors, des visites régulières ont eu lieu deux fois par an, alternativement à Washington et dans la CEE (Luxembourg, Strasbourg, Florence, Munich, Dublin, Londres, Taormine et Paris). Des réunions de travail communes, dont l'ordre du jour avait été établi par avance, ont été organisées. Des documents de travail consacrés à l'une ou l'autre question à l'ordre du jour ont été établis par des membres des délégations (2). Depuis avril 1976, les réunions (à une exception près) commencent par une heure des questions au cours de laquelle chaque délégation pose à l'autre une ou deux questions spécifiques dont le texte a été préalablement communiqué.

Le tableau suivant donne un aperçu des sujets examinés au cours des quinze premières réunions et la fréquence de leur examen :

<u>Thèmes politiques</u>	<u>Nombre des réunions au cours desquelles le sujet a été inscrit à l'ordre du jour</u>
<u>Généraux</u>	
- relations Est-Ouest :	
sécurité et défense	2
détente : CSCE	7
- problèmes méditerranéens :	
Grèce, Turquie, Mer Egée, Chypre	7
dialogue euro-arabe	2
autres problèmes méditerranéens (Espagne/Portugal)	3
autres problèmes concernant le Sud de la Méditerranée (Maghreb, Machrek, etc.)	1
- Indochine et Sud-Est asiatique	1
- Proche-Orient	3
- Afrique	1
- relations avec des nations faisant leur entrée sur la scène politique internationale	1
<u>Institutionnels</u>	
- l'élection directe du Parlement européen	3
- l'élargissement de la CEE	2
- les partis politiques et leur rôle dans le processus de décision parlementaire	1
- le rôle des parlements dans les affaires étrangères	3
- la progression vers l'Union européenne, les dévelop- pements de la CEE sur le plan politique	2
<u>Divers</u>	
- droits de l'homme et libertés fondamentales	6
- synthèse des événements politiques survenus depuis la dernière réunion	4

(1) JO n° C 95 du 10 novembre 1973

(2) T. Junker : "Cinq ans de relations interparlementaires Parlement européen - Congrès des Etats-Unis (1972-1977)" publié dans la "Revue du Marché Commun", n° 205 de mars 1977, p. 120 à 127, et C.P. Hackett : "Learning from the US Congress : are there any lessons for the new European Parliament ?" publié dans la revue "Communauté européenne" n° de novembre/décembre 1978, p. 29 à 32.

### Thèmes économiques

- échanges entre les Etats-Unis et la CEE, commerce international, GATT, NCM, etc.	11
- sociétés multinationales	8
- intervention de l'Etat dans l'industrie	1
- industrie sidérurgique/échanges de produits sidérurgiques	2
- problèmes monétaires internationaux, y compris SME	10
- approvisionnement en matières premières, Fonds commun des Nations Unies	1
- problèmes du développement, aide étrangère, CCEI (Conférence sur la coopération économique internationale)	5

### Thèmes relatifs à l'énergie

- approvisionnement	2
- politiques énergétiques	7
- non-prolifération des armes nucléaires	5
- recherche en matière d'énergie	2

### Thèmes agricoles

- échanges de produits agricoles, la PAC et la politique agricole des Etats-Unis	9
- approvisionnement en produits alimentaires	2
- aspects sociaux des politiques agricoles	1

Ces sujets sont ceux qui étaient inscrits à un ordre du jour ou ont fait l'objet de questions au cours de l'heure consacrée aux questions. Il va sans dire que d'autres ont également été soulevés au cours des discussions.

Certaines initiatives particulières ont résulté de ces échanges parlementaires. En avril et septembre 1974, les deux délégations organisèrent à Munich et à Washington des auditions sur les sociétés multinationales. Des représentants des groupes intéressés avaient été invités à témoigner. Deux rapporteurs, M. Lange pour la délégation du Parlement européen et M. Gibbons pour la délégation du Congrès des Etats-Unis, établirent ensuite un code de conduite qui a fait l'objet d'un rapport du Parlement européen (1) et d'une proposition de loi au Congrès des Etats-Unis (2). En septembre 1976, sous la conduite du président Spénale, la délégation du Parlement européen se rendit à Washington ; au cours des discussions, il fut proposé d'instaurer un groupe de travail commun pour les droits de l'homme. La proposition fut approuvée par les autorités compétentes, et le groupe de travail commun fut invité à toutes les réunions ultérieures ; au départ, il était présidé conjointement par M. Cousté et Don Fraser, membre du Congrès. Le groupe de travail commun où ses présidents sont intervenus en faveur des droits de l'homme en adressant des lettres aux gouvernements (ou à leurs représentants) qui, selon les autorités dignes de foi, ne respectent pas les droits fondamentaux de l'homme et ont notamment emprisonné des parlementaires sans que ceux-ci aient été dûment jugés.

(1) Doc. 547/76 sur les principes à observer dans le cadre de l'activité économique internationale des entreprises et des gouvernements, JO n° C 118 du 16 mai 1977, p. 15.

(2) HR 9878 du 95ème Congrès des Etats-Unis, première session, présentée le 1er novembre 1977.

Lors de sa visite à Washington, la délégation du Parlement européen a rencontré, aux fins de son information, de hauts fonctionnaires de l'Administration américaine, tels le ministre des affaires étrangères, le négociateur spécialement chargé du commerce, le ministre de l'agriculture, le conseiller pour la sécurité nationale, le ministre de l'énergie, le Comité des conseillers économiques du Président. Les réunions d'information avec la délégation de la Communauté européenne à Washington et les rencontres avec les ambassadeurs des Etats membres ont représenté un aspect important du programme.

Au cours de ces récentes visites aux Etats-Unis en novembre 1977 et en janvier-février 1979, la délégation du Parlement européen s'est également rendue aux Nations Unies à New York dont elle a rencontré le secrétaire général, M. Kurt Waldheim, et a été informée par de hauts fonctionnaires de cette organisation, de la situation en ce qui concerne les droits de l'homme, la situation économique internationale et les problèmes du développement. Des contacts avec les représentants des neuf Etats membres de la CEE auprès des Nations Unies ont été établis en étroite collaboration avec le bureau de la délégation de la CEE à New York.

### Conclusions

Dans le rapport qu'il a adressé au président de la commission des relations internationales à la suite de la treizième réunion des délégations, M. Léo Ryan, ancien membre du Congrès et ancien président de la délégation du Congrès des Etats-Unis, concluait en ces termes :

"Sans vouloir exagérer la portée de nos débats bisannuels, je dirai simplement qu'ils portent sur des thèmes qui influent directement sur la vie et le destin de l'ensemble des Américains" (1).

Dans une lettre d'accompagnement demandée par M. Léo Ryan, membre du Congrès, M. Dean Hinton, ambassadeur des Etats-Unis auprès de la CEE à Bruxelles, déclare :

"Les échanges entre le Parlement et le Congrès, outre qu'ils reflètent les préoccupations et la pensée des personnalités politiques de part et d'autre de l'Atlantique, peuvent permettre de saisir concrètement les implications pour les deux régions de la politique retenue dans tel ou tel domaine. Si les membres du Congrès qui ont participé à ces échanges sont mieux à même que moi de juger de leur efficacité, les rapports qui m'ont été transmis par les deux parties font apparaître une meilleure appréhension de ces implications dans des domaines d'intérêt commun, tels la politique commerciale, le protectionnisme, l'aide au développement, les droits de l'homme et l'énergie nucléaire, sans oublier les politiques relatives à l'Est du Bassin méditerranéen, à l'Afrique du Sud et aux relations Est-Ouest."

Dans le message qu'il a adressé le 17 juillet 1979 aux membres nouvellement élus du Parlement européen, M. Thomas P. O'Neill, Président de la Chambre des représentants des Etats-Unis, déclarait :

(1) Congressional Record - Extensions of Remarks; E2656, 17 may 1978

"... L'élection directe du Parlement européen constitue un progrès substantiel pour le développement de la démocratie représentative et marque un pas important vers une plus grande intégration européenne.

Au cours des dernières années, la Chambre des représentants a toujours été un chaud partisan des conférences semestrielles entre les membres désignés du Parlement européen et le Congrès des Etats-Unis. Aujourd'hui, compte tenu de votre nouveau statut d'organisme représentatif directement élu, la Chambre souhaite un resserrement des liens et un accroissement des échanges parlementaires sur des questions d'intérêt mutuel, y compris la politique commerciale et la coopération économique".





